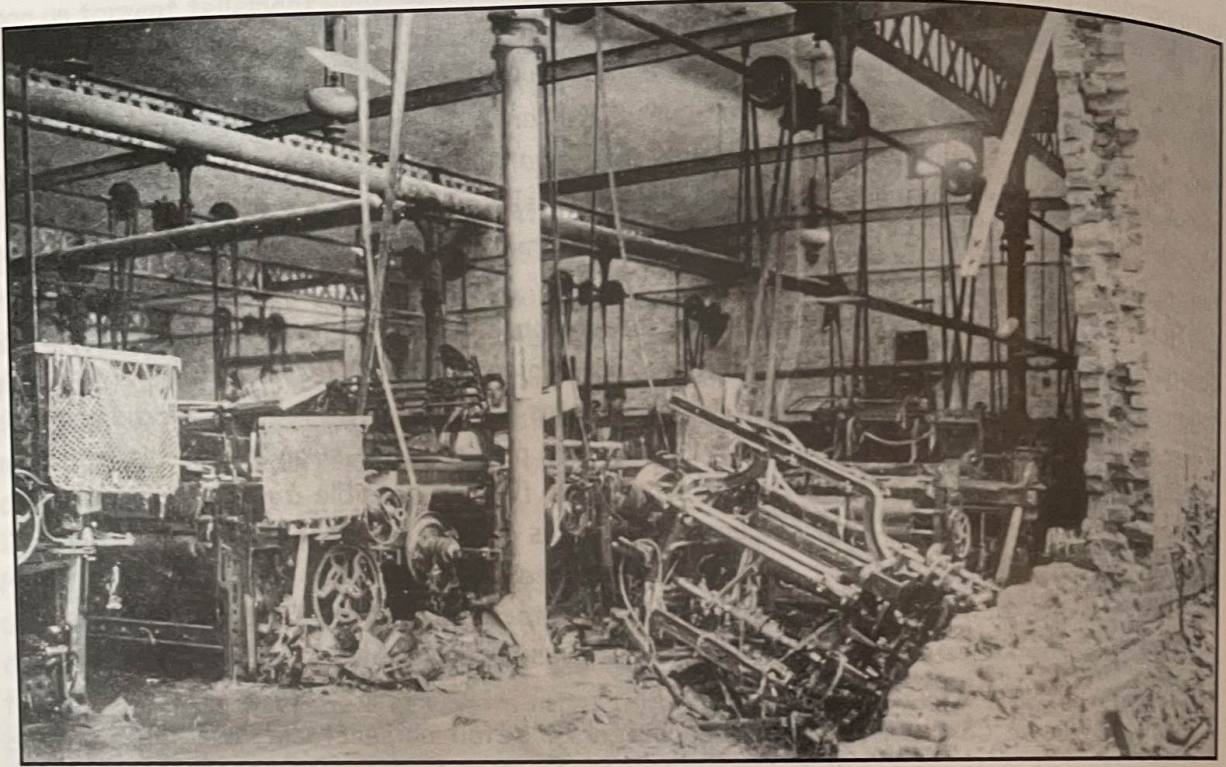




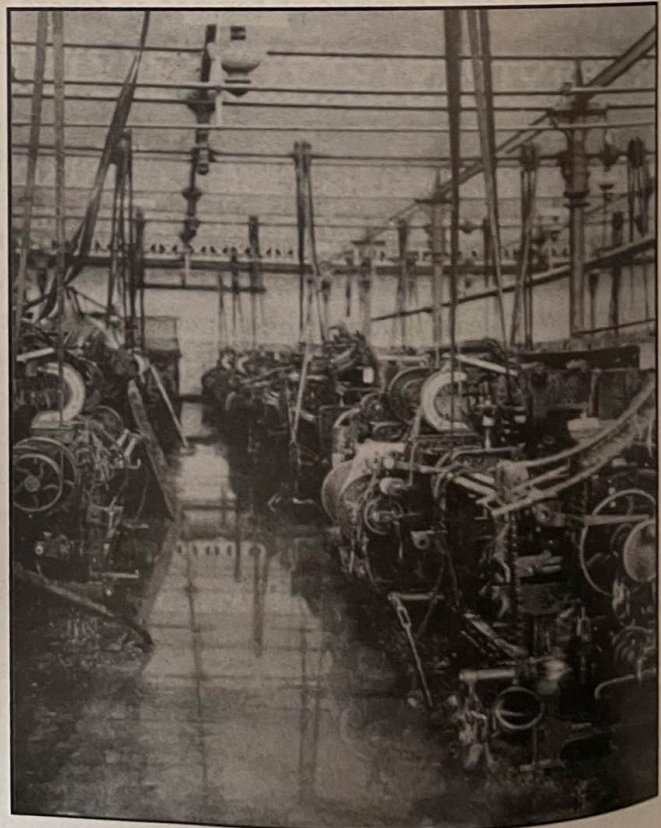
Un des murs de l'usine s'écroula et les deux cents métiers furent balayés par la trombe et couverts de boue. Les marchandises furent détruites ; le générateur fut submergé et c'est miracle s'il ne sauta pas. Une cuve pesant six mille kilogrammes fut soulevée et transportée par la force de ce torrent.



Avesnes-les-Aubert : après la trombe d'eau du 30 avril (Collection Marie-Thérèse Pertriaux)

Des voûtes de caves s'effondrèrent, des grilles hautes et lourdes qui clôturaient les maisons furent emportées, les trottoirs démolis, les pavés arrachés, les routes ravinées. On fut obligé de faire évacuer plusieurs maisons, tant le danger était imminent et on venait juste de sauver deux octogénaires que leur maison tomba en ruines.

Le spectacle était lamentable. De pauvres gens étaient là, sans abri, essayant de sauver leurs meubles du désastre. Ils eurent le secours de la troupe qui arriva hier soir et dont le dévouement fut tel que les habitants des deux communes leur furent entièrement reconnaissants. Les courageux soldats du 1<sup>er</sup> de ligne s'élancèrent au moindre appel et si l'on avait besoin de trois d'entre eux, il y en avait dix qui se présentaient.



Avesnes-les-Aubert : après la trombe d'eau du 30 avril (Collection Marie-Thérèse Pertriaux)



Avesnes-les-Aubert : Les inondations du 30 avril (Collection Marie-Thérèse Pertriaux)



Avesnes-les-Aubert : Les inondations du 30 avril (Collection Marie-Thérèse Pertriaux)

En effet, lorsqu'à Cambrai on apprit cette catastrophe, M. Aliez, sous-préfet, fit diriger sur les deux villages sinistrés deux compagnies du I<sup>er</sup> de ligne : la 1<sup>ère</sup> se rendit à Avesnes-les-Aubert, sous les ordres de M. le capitaine Pillion ; la 4<sup>ème</sup>, à Rieux, sous les ordres de M. le capitaine Merckel ; M. Bertrand, capitaine de la gendarmerie, les accompagnait. Puis, vers huit heures et demie, la Municipalité de Cambrai fit sonner le tocsin. Les pompiers accoururent et, à 9 heures, des pompes partirent, sous la conduite de M. le capitaine des pompiers Carré, pour Rieux, où les rejoignirent bientôt les pompiers d'Escaudoeuvres.

M. Aliez se rendit sur les lieux du sinistre et, pendant toute la nuit, les soldats en treillis et les pompiers aidèrent les malheureux habitants à tirer l'eau qui avait envahi leurs maisons.

**La solidarité s'organise :** A la suite des catastrophes signalées dans la région du Cambrésis, l'Association Philanthropique du Nord décida d'adresser un premier secours de mille francs à la municipalité d'Avesnes-les-Aubert et un secours de 200 francs à chacune des municipalités de Rieux et de Quiévy pour être réparti entre les familles nécessiteuses sinistrées. De son côté, dans sa séance du 6 mai 1914, la Commission Départementale accorda, sur proposition du Préfet du Nord, Félix Trépont, un secours de cinq mille francs aux victimes nécessiteuses du cyclone et des inondations d'Avesnes-les-Aubert, de Quiévy et de Rieux. Enfin une souscription publique fut ouverte dès le 5 mai en faveur de ces trois communes, les plus sinistrées, et au 19 mai, la somme recueillie s'élevait à plus de 1 500 francs.

**La Fête de Bienfaisance :** la Société Théâtrale d'amateurs « La Comoedia » organisa quant à elle, avec le concours de la Symphonie d'Amateurs et sous la direction de M. H. Germe, une fête de Bienfaisance au profit des sinistrés d'Avesnes-les-Aubert et de Rieux, le samedi 16 mai 1914 à 8 heures  $\frac{1}{2}$  en la salle des Concerts de Cambrai.

Celle-ci rencontra le plus favorable accueil auprès du public cambrésien. La plupart des magasins s'empressèrent d'apposer à leur devanture l'affiche du spectacle. Les commerçants devant fournir les accessoires participèrent à cette œuvre généreuse en faisant les plus bas prix. En voici le programme :

1. Ouverture de la Poupée de Nuremberg, par la Symphonie d'Amateurs.
2. Le Gendarme est sans pitié, comédie en un acte de G. Courteline.
 

Le substitut .....	M. Teyad
Le Baron .....	M. Le Brun
Le Gendarme .....	M. Ourix
L'huissier .....	M. Monthérent
3. Le Bal masqué, de Verdi, par M. René Hérent.
4. a) Sérénade, de Schubert, par M. Paul Larondelle.  
b) Czardas, de Jeno Hurbay, par M. Paul Larondelle.
5. a) Grisélidis (Il partit au printemps), de J. Massenet, par Mademoiselle A. Roussennac.  
b) Comme la nuit, de Ch. Bohm, par Mademoiselle A. Roussennac.
6. Paillasse, fantaisie de Léoncavallo, par la Symphonie d'Amateurs.
7. Le Stradivarius, comédie en un acte de Max Maurey.
 

Flure .....	M. Noral
Flack .....	M. Teyad
Le Comte de Krabs .....	M. Le Brun
L'Acheteur .....	M. Saint-Paul
8. a) Quo Vadis, de Nougens, par M. René Hérent.  
b) A toi !, de Benberg, par M. René Hérent.
9. M. André Brunelle dans son Répertoire.
10. a) Le Cid (Air de Chimène), de J. Massenet, par Mademoiselle A. Roussennac.  
b) L'eau qui court, de A. George, par Mademoiselle A. Roussennac.
11. Ballet d'Isoline, de A. Messager, par la Symphonie d'Amateurs.
12. La Thune, un acte de Fragerolle.
 

Le Poète .....	M. Teyad
Le Comédien .....	M. Noral
Le Patron .....	M. Monthérent
L'Homme d'Affaire .....	M. Saint-Paul
Le Journaliste .....	M. Georges
Le Sportman .....	M. Franrhet
Le Garçon .....	M. Ourix

Cette soirée eut un fort aimable succès auprès du public qui vint y assister.



Avesnes-les-Aubert : Les inondations du 30 avril (Collection La maison du Patrimoine)



Avesnes-les-Aubert : Les inondations du 30 avril (Collection La maison du Patrimoine)

**Les délibérations du conseil municipal d'Avesnes-les-Aubert** : Suite à la réclamation du sieur Norbert Guinez, le conseil municipal décida, dans sa séance du 27 juin 1914, de lui allouer une somme de soixante dix francs, à titre d'indemnité, pour avoir logé les soldats dans son salon lors de l'inondation du 30 avril 1914, ayant considéré qu'habituellement la location de la salle avait lieu au prix de 5 francs par soirée et que l'occupation, tant de l'Infanterie que du Génie, avait été de 14 jours.

Dans la même séance, le maire, monsieur Derieux, rappela à l'assemblée les actes de dévouement et d'héroïsme accomplis lors des inondations pour le sauvetage de plusieurs personnes menacées de mort, en particulier les époux Noirmain-Gérard, âgés de plus de 70 ans, dont la maison s'était écroulée sous la violence des eaux. Considérant qu'une telle conduite méritait la reconnaissance des sinistrés, il suggéra qu'une récompense devait être sollicitée des Pouvoirs Publics. Furent cités à l'ordre du jour :

1° M. Delsart Louis, garde champêtre, qui, au risque de sa vie, s'introduisit dans la demeure des époux septuagénaires Noirmain-Gérard, dont le plafond et les poutres la soutenant étaient déjà tombés ; malgré les difficultés de passage, le sauveteur parvint à atteindre la femme Noirmain qui ne trouvait plus d'issue pour sortir de sa dangereuse situation. Hissant cette malheureuse sur son dos, il traversa la nappe furieuse des eaux et, non sans danger, la porta en dehors de la zone submergée.

2°) Pendant ce temps, le nommé Méresse Emile, imitant le courage du garde, s'élança vers le mari, qui lui aussi était barricadé dans sa maison en ruine ; au prix des plus grands efforts, il déplaça poutres et matériaux pour sauver d'une mort certaine le malheureux Noirmain, dont toute l'habitation s'écroulait moins d'une minute après le sauvetage de sa personne. La conduite de Méresse, dont l'éloge n'est plus à faire, nous a paru aussi digne de la récompense sollicitée.

Ces mêmes sauveteurs purent aussi, malgré la violence des eaux et la difficulté de vaincre le courant, établir un pont leur permettant d'atteindre les époux Guidez-Coupez et les tirer de leur périlleuse situation.

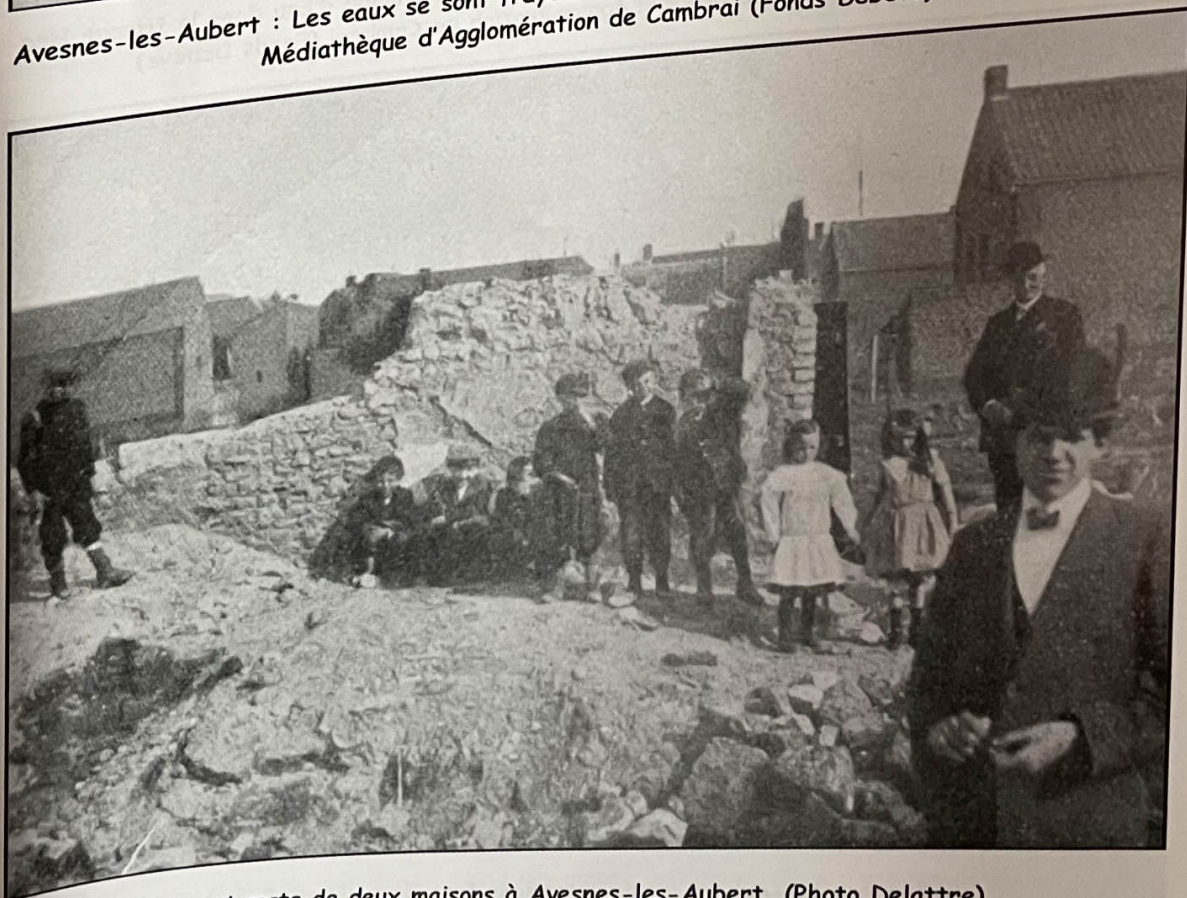
**Petits incidents et petites escroqueries** : deux sapeurs brûlés par de la graisse : lors du déblaiement des matériaux des usines et maisons dévastées par le cyclone, deux soldats du 3<sup>ème</sup> génie furent grièvement brûlés dans les circonstances suivantes : au moment de la « soupe », le sapeur Sauvage portait un récipient contenant de la graisse en ébullition qui devait servir à faire des frites. Tout à coup, Sauvage, heurtant une pierre, tomba et la graisse le brûla affreusement à la tête, à la figure et aux mains. La graisse se répandit aussi sur le soldat Periti qui fut brûlé à la figure et au bras gauche. Les deux soldats furent ramenés à Arras.

Le samedi 2 mai 1914, vers quatre heures et demie de l'après-midi, une rixe survint entre le journalier Rémy Lerouge, 25 ans, et le tisseur Auguste Flament, 20 ans. Lerouge causait avec un sergent et un soldat du 1<sup>er</sup> de ligne, détachés à Avesnes-les-Aubert pour les inondations, quand Flament passa qui l'insulta. Lerouge le poursuivit et quand, après la rixe, il se releva, il avait la tête ensanglantée par un coup de couteau fermé que lui avait porté Flament. Les soldats, qui les avaient séparés, les conduisirent tous deux à la mairie.

Le journalier François Debailleux, 35 ans, de Montay, était venu, en compagnie des pompiers appelés pour les travaux de sauvetage de l'inondation. Il se trouva probablement bien à Avesnes-les-Aubert car il y demeura, essayant de vivre d'expédients. Etant à cours d'argent, il alla chez Mme Arthur Levayer, débitant, et lui demanda de vouloir bien lui prêter 3 francs pour réparer sa bicyclette. Mme Levayer prêta l'argent mais elle ne tarda pas à apprendre que M. Debailleux n'avait pas de bicyclette. On se mit alors à sa recherche et on le trouva dans un cabaret, transformant en chopes, cafés, fines et genièvres les trois francs empruntés. On l'arrêta et il fut amené à la prison de Cambrai où il pourra vivre à peu de frais.



Avesnes-les-Aubert : Les eaux se sont frayées un chemin à travers une maison (Photo Delattre)  
Médiathèque d'Agglomération de Cambrai (Fonds Debève)



Ce qui reste de deux maisons à Avesnes-les-Aubert (Photo Delattre)  
Médiathèque d'Agglomération de Cambrai (Fonds Debève)



Avesnes-les-Aubert : effondrement produit par l'entrée de la trombe d'eau dans le tissage Herbin (Photo Soyez). Médiathèque d'Agglomération de Cambrai (Fonds Debève)



Avesnes-les-Aubert : autres maisons écroulées (Photo Baron)  
Médiathèque d'Agglomération de Cambrai (Fonds Debève)